

Note sur les travaux supplémentaires du groupe Werner à la suite de la conférence de Venise

Légende: Suite à la conférence des ministres européens des Finances de Venise les 29 et 30 mai 1970, le groupe Werner doit poursuivre l'approfondissement de ses travaux. Quatre points sont prioritaires: les questions institutionnelles, la coordination renforcée des politiques économiques, la politique budgétaire et monétaire ainsi que le système des taux de change.

Source: Groupe ad hoc "Plan par étapes". Travaux supplémentaires du Groupe ad hoc "plan par étapes" à la suite de la conférence des ministres des Finances de Venise. [s.l.]: [s.d.]. 3 p.

Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg. Groupe Werner: Antécédents, préparatifs et réunions 1968-1970, PW 047.

Copyright: (c) Secrétariat du Groupe "Plan par étapes"

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_sur_les_travaux_supplementaires_du_groupe_werner_a_la_suite_de_la_conference_de_venise-fr-57b5556b-dafe-4ebb-b0e0-1c7f556ad977.html

Date de dernière mise à jour: 22/05/2014

Travaux supplémentaires du Groupe ad hoc "plan par étapes" à la suite de la conférence des ministres des Finances de Venise

I. DOMAINE INSTITUTIONNEL

- Le Groupe examinera et approfondira l'ensemble des aspects institutionnels. (- résumé M. Werner
- M. Drees
- M. Snoy
- M. Giscard)
- Esquisser les grandes lignes des organes chargés, à un stade ultérieur, de la politique conjoncturelle, d'une part, et de la politique monétaire d'autre part. (M. Schiller)

II. DOMAINE DU RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DES POLITIQUES ECONOMIQUES

- Schillhorn*
Bruners.
- Le Groupe précisera les méthodes pratiques par lesquelles une coordination efficace des politiques économiques pourrait être assurée. (résumé M. Werner)
 - Mettre au point et décrire des procédures plus efficaces pour assurer la convergence des politiques économiques (M. Schiller)
 - Le Groupe pourrait utilement préconiser les mesures nécessaires à la réalisation de la partie non-monnaire du rapport (M. Giscard)
 - Préciser les obligations des Etats membres en matière de politique économique (M. Snoy)
 - Le rapport final devra mieux préciser les objectifs et instruments concrets du programme d'intégration (résumé M. Colombo)

./.

- 2 -

- Le Groupe rendra plus précis et contraignantes les procédures de concertation (résumé M. Colombo)
- Renforcement du système des clignotants (résumé M. Werner)

III. POLITIQUE BUDGETAIRE ET MONETAIRE

Stammati
Ansiaux
Clappier

- Esquisser les critères précis pour l'orientation des politiques budgétaires (structure, grandes masses, déficit, financement) (M. Zijlstra)
- Etude plus poussée sur les possibilités d'harmonisation des instruments de la politique monétaire (étude à faire vraisemblablement dans une autre enceinte) (M. Zijlstra)
- Compléter le rapport et préciser les propositions dans le domaine de l'harmonisation de la politique monétaire et du crédit (résumé M. Werner)

IV. REGIME DES CHANGES

- Le Groupe devra dégager les implications économiques des différents régimes des changes, comme par exemple l'influence d'une réduction des marges de fluctuation sur les taux d'intérêt (résumé M. Werner)
- Le rapport final devra préciser les conséquences économiques d'un régime monétaire propre aux Six (M. Snoy)
- Le Groupe devra examiner les conséquences économiques d'un régime de concertation particulier aux Six et décrire les conditions techniques qui devraient être réalisées pour appliquer un tel régime (M. Giscard)

- 3 -

- Examiner, en liaison avec le Comité des gouverneurs, si le Fonds de stabilisation ne pourrait pas être remplacé, dans un premier stade, par une coopération plus poussée des banques centrales en ce qui concerne leur intervention sur les marchés des changes (M. Colombo
M. Ende
M. Zijlstra)
- Il importe que le Groupe examine les avantages et les inconvénients d'un Fonds de stabilisation des changes (M. Snoy)
- Le Groupe devra, sur avis du Comité des gouverneurs, examiner et comparer l'ensemble des Fonds existants ou proposés (M. Zijlstra)
- Préciser les réflexions concernant l'opportunité de la réduction des marges de fluctuation entre les monnaies des pays membres (résumé M. Colombo)
- Le Groupe devra faire ressortir les trois niveaux suivants qui peuvent être atteints successivement : (M. Barre)
 - politique concertée des banques centrales dans le domaine de leurs interventions sur les marchés des changes qui conduirait à utiliser les monnaies communautaires dans les règlements intracommunautaires
 - première réduction des marges
 - création d'un Fonds de stabilisation des changes.